

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIAL DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN**

UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE BOUKHARA

FACULTÉ DE FILOLOGIE

DÉPARTEMENT FRANCO-ALLEMAND

HAMIDOVA NIGINABONU NO`MON QIZI

**LA MODALITÉ COGNITIVE DANS DES CONTES
(d'après des contes français et ouzbèks)**

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Spécialité : 5120100– philologie (langue française)

**Le présent mémoire est attesté par le
département franco-allemand**

Chef de la chaire:

O.I.Adizova_____

“____” _____ 2015

DIRECTRICE DE MÉMOIRE :

_____ M.M.Jurayeva

“____” _____ 2015

BOUKHARA– 2015

**ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ ОЛИЙ ВА ЎРТА МАХСУС
ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ**

БУХОРО ДАВЛАТ УНИВЕРСИТЕТИ

ФИЛОЛОГИЯ ФАКУЛЬТЕТИ

НЕМИС ВА ФРАНЦУЗ ТИЛЛАРИ КАФЕДРАСИ

ҲАМИДОВА НИГИНАБОНУ НЎМОН КИЗИ

**ЭРТАКЛАРДА КОГНИТИВ МОДАЛЛИК
(француз ва ўзбек эртаклари мисолида)**

**5120100-филология (француз тили) таълим йўналиши бўйича бакалавр
даражасини олиш учун ёзилган**

БИТИРУВ МАЛАКАВИЙ ИШИ

“ҲИМОЯГАТАВСИЯЭТИЛАДИ”

ИЛМИЙ РАҲБАР

“Немис ва француз тиллари кафедраси”

М.М.Жўраева

каф. мудири О.И.Адизова

2015 йил “_____”

2015 йил “_____”

БУХОРО – 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I. LES POINTS DE VUE SIENTIFIQUE-THÉORIQUE DES LINGUISTES SUR LA MODALITÉ.....	7
1.1. La théorie de l'emploi du mode en français moderne.....	7
1.2. La notion “modalité”.....	9
1.3. Les différents types de modalité.....	11
CHAPITRE II. CONTE, GENRE PRÉCIEUX DE LA LITTÉRATURE.....	17
2.1 . L'histoire des contes.....	17
2.2. Le conte fait partie de la grande famille du récit.....	21
CHAPITRE III. CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE DE LA SCIENCE LINGUISTIQUE.....	26
3.1 . Sciences cognitives.....	26
3.2. Linguistique cognitive.....	28
3.3. Nos émotions sont le fruit de nos pensées.....	32
3.4. Le motif de la robe merveilleuse dans des contes.....	34
3.5 Des différentes versions du conte « Le Petit Chaperon rouge ».....	36
3.6. Les types de modalité dans des contes.....	41
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	54

INTRODUCTION

En Ouzbékistan, le système d'enseignement des langues étrangères, orienté vers la formation de la génération harmonieusement développée et bien instruite, s'est fondé dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi de la République d'Ouzbékistan sur l'Éducation et du Programme national pour la formation des cadres¹.

Le Président de la République d'Ouzbékistan Islam Karimov a signé un décret² visant à perfectionner le système d'enseignement des langues étrangères dans le pays. Le Président a décidé d'approuver le Programme de mesures pour la promotion de l'apprentissage des langues étrangères dans tous les niveaux du système éducatif national. Selon le décret du Président №1875 l'apprentissage des langues étrangères se développe jour en jour.

Quand on parle de la richesse de n`importe quelle langue, tout d`abord on entend par cela la diversité des procédés expressifs que cette langue possède. Grâce à ces procédés la langue devient plus imagée, plus forte, flexible, pleine d`émotion, capable de rendre toutes les nuances de la pensée humaine.

Aujourd'hui, le perfectionnement de l'organisation de l'apprentissage continu des langues étrangères en tout degré du système éducatif national a apparu comme une demande de l'actualité, de même la formation permanente des enseignants et leur équipement avec de modernes matériels éducatifs et méthodologiques.

Ce qui se passe autour de nous, au niveau social, politique, culturel il a des répercussions sur la langue. L'Ouzbékistan, pays Indépendance, au début de XXIème siècle, perle de l'Asie Centrale, l'un des premiers pays en Asie Centrale à étudier les problèmes liés à l'apprentissage des langues étrangères.

1. I.A.Karimov. Le décret pour perfectionner le système d'enseignement des langues étrangères.10.12.2012
2. I.A.Karimov. Le décret pour perfectionner le système d'enseignement des langues étrangères.10.12.2012

L'actualité de la recherche, c'est apprendre les points de vue scientifique-théorique des linguistes sur la modalité et des verbes modaux et les particularités des verbes modaux, des contes, types des contes, histoire du conte, déterminée par la catégorie de modalité à l'aide de verbes modaux sur la langue française, l'absence de classification sémantique des verbes modaux glissé de chercheurs de vue.

L'actualité de notre mémoire de fin d'études c'est faire analyse les catégories grammaticales du mode en français moderne, emploiement des verbes modaux dans des contes, les particularités de cathégorie de modalite, apprendre bien les problèmes du mode.

Les travaux admissibles est une contribution à l'étude du rôle des verbes modaux comme une composante essentielle du champ de la modalité dans la langue française. Les données obtenues peuvent servir de base à de nouvelles recherches dans le domaine de la sémantique offres .

La valeur pratique on peut utiliser les théories et les exemples ramassées pour les préparations des leçons comme: la littérature française et la littérature du monde, la grammaire théorique, la grammaire analytique, la typologie comparée, l'histoire de la langue française, histoire des contes etc. Et pour préparation des leçons de seminaires, pratique pour l'apprentissage des langues française verbes modaux dans le discours et enfin les étudiants peuvent les utiliser dans les mémoires des fin d`études.

La structure du travail se compose d'une introduction, deux chapitres, conclusion, liste de références.

Le premier chapitre nous avons étudié les théories des problèmes de la catégorie de modalité et le mode, différentes définitions de la catégorie « modalité », méthodes et notion de modalités verbales. Nous avons appris types des contes, histoire du conte.

Le deuxième chapitre nous avons appris les particularites des verbes modaux en français, des contes, types des contes, histoire des contes etc.

Dans le troisième chapitre nous avons fait, analysé des verbes modaux dans des contes, nous avons appris la linguistique cognitive, la transmission des contes : bouche à oreille et transformation et les théories sur le conte de tradition orale, le motif de la robe merveilleuse dans quelques contes français. Nous examinons l'emploi des verbes “pouvoir” et “vouloir” dans des propositions simples, interrogatives.

La conclusion contient tous les résultats de nos recherches sur l'emploi et la catégorie sémantique de modalité du verbe “vouloir”, “savoir” “devoir”, “pouvoir” et font leurs analyse des catégories grammaticales du mode en français moderne, employement des catégories modales dans des contes, les particularités des catégories modales, et apprendre bien les problèmes du mode.

En conclusion, compte tenu des résultats de l'étude et présente les perspectives de recherche.

CHAPITRE I. LES POINTS DE VUE SIENTIFIQUE-THEORIQUE

DES LINGUISTES SUR LA MODALITE

1.1. La théorie de l'emploi du mode en français moderne

Le auxiliaire modal ou semi-auxiliaire modal (du latin *modus*, *i*, mesure musicale, mode, manière) est un des outils linguistiques permettant d'exprimer une modalité, c'est-à-dire de présenter un fait comme possible, impossible, nécessaire, permis, obligatoire, souhaitable, vraisemblable.

Le mode est une catégorie modificatoire qui exprime l'attitude du locuteur à l'égard de la réalité décrite dans l'énoncé. Le mode pose beaucoup de problèmes dans la langue française car les formes et significations des catégories modales ne sont pas nettement distinctes. Certains linguistes nient l'existence de l'impératif en tant que catégorie autonome, d'autres mettent en cause le conditionnel d'autres encore, le subjonctif. On va jusqu'à nier totalement l'existence de la catégorie morphologique de mode en français.

Une théorie originale du mode a été élaborée par Guillaume qui ne reconnaissait que trois modes en français: non personnel, subjonctif, indicatif répondant chacun à une étape de l'actualisation de l'action.

Le premier examen approfondi de la modalité (après Aristote) a été entrepris par le linguiste suisse Charles Bally,(Ch.Bally1961), A.Sechchaye,

(A.Sechchaye 1908), J.Marouzeau.J.Marouzeau 1959 p.p 168-172) soulèvent aussi certaines questions ayant trait de la catégories modales de la langue.

Parmi les linguistes russes il faut nommer en premier lieu V.Vinogradov dont l'apport à l'étude de la phraséologie russe est inestimable.(V.Vinogradov 1977).

De prime abord, le verbe modal constitue un élément dont le locuteur se sert pour rendre le sens d'un verbe plus approprié aux circonstances d'une communication.

On voit ici que les deux verbes modaux peut et doit sont rajoutés au verbe s'apprend dans une deuxième formulation, tout comme on varie le temps ou le

mode verbal pour mieux accorder le sens du verbe avec ce qui est signifié par l'auteur. Cette caractéristique du verbe modal a été très tôt signalée par les linguistes. Louis Méogret a fait cette remarque en 1550 dans son *Traité de la grammaire française* : « Au regard de ces dérivatifs latins comme le fréquentatif, le méditatif et désidératif latin, le français n'en a pas (que je sache) en cette signification. Et quant à l'inchoatif, nous le voyons par le verbe 'commencer', comme "je commence à avoir faim". Et le méditatif latin par les verbes de désir, comme pour parturio, "je désire", "je veux enfanter". Et quant au fréquentatif nous le voyons par l'adverbe "souvent" et ses semblables, comme "je le hante, ou vois souvent". »

En établissant un parallelisme entre les dérivatifs verbaux en latin et les chaones « verbe modal + verbe à l'infinitif » en français, Méogret voulait insister sur le fait que ce qui est réalisé par des marques morphologiques dans une langue (le latin) est exprimé par des suites syntagmatiques dans une autre langue (le français). Ainsi dans son exemple commencer à avoir faim, avoir faim se voit attribué le rôle principal comme racine verbale, et commencer ne joue qu'un rôle secondaire comme suffixe verbal. Ce qui est intéressant, c'est que cette analyse révèle un problème d'analyse important concernant le statut du verbe en général, car il a bien affirmé dans le même ouvrage que « la signification de temps a (comme je vous ai dit) été attribuée au verbe » et qu'en ce qui concerne l'infinitif et sa signification de temps « celui que nous estimons être du temps présent ne me semble point en signifier aucun : comme qui se range à celui que signifie le verbe qui le gouverne : finalement il n'a que sa signification d'action ou passion ».

Selon ces affirmations, l'infinitif, privé de sa signification du temps que Méogret estime être une propriété essentielle du verbe, ne peut que se faire gouverner par un autre verbe qui lui attribue la signification du temps. Il en résulte que dans une structure verbale comme commencer à avoir faim, c'est forcément commencer qui gouverne l'infinitif avoir faim. Nous sommes donc devant un dilemme : le verbe modal fonctionne comme un élément secondaire,

mais le temps verbal (les marques morphologiques d'un verbe nucléaire qu'il porte) le signale plutôt comme le verbe principal de la phrase.

Le problème révélé dans l'analyse de Méogret est en fait symptomatique d'un malaise qu'ont ressenti beaucoup de grammairiens qui ont à traiter ce genre de structure. D'une part, l'accord entre le sujet et le premier verbe les amène à considérer le premier verbe conjugué comme le verbe principal ou régissant, d'autre part, on sent aussi intuitivement que c'est le deuxième verbe qui joue le rôle le plus important, aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Dans son Traité, Méogret a effectivement présenté deux analyses simultanément.

C'est donc une question à laquelle tous les linguistes qui voudraient rendre compte du rôle de verbe modal doivent répondre : est-ce que le verbe modal, en tant que VI dans la chaîne verbale VI+V2, est un verbe régissant ou régis.

1.2. La notion de "modalité"

La notion de "modalité" peut renvoyer à deux acceptations. Au sens large elle sert à décrire l'aspect de la phrase (affirmative, assertive, interrogative, optative, etc.). Dans un sens restrictif, elle désigne certains auxiliaires verbaux. Notre étude se concentre sur cette seconde acceptation.

Dans la ligne inaugurée par E. Benveniste, dans son article de 1965, la notion de modalité verbale sera étendue à toute combinaison de deux (ou plusieurs) verbes, le premier jouant un rôle d'"auxiliaire" – ou de "modalisateur" – du second place à l'infinitif. À notre connaissance, le phénomène n'a jamais été étudié de manière empirique sur de larges échantillons, tels que les œuvres d'un ou plusieurs auteurs ou encore des journaux, des émissions radio-télévisées, etc.

C'est ce que nous allons faire en utilisant divers corpus extraits d'une bibliothèque électronique du français contemporain en cours de constitution.

A vraiment dire la modalité verbale en français contemporain c'est étude de la modalité verbale en français. Cette construction associe un auxiliaire modal suivi d'un complément à l'infinitif, comme "pouvoir faire", "vouloir dire", etc. Ces constructions sont plus fréquentes que celles associant un participe passé précédé d'un auxiliaire avoir ou être. Un test statistique permet de mesurer la singularité de chaque locuteur. Cette étude est complétée par trois indices de tension. Application à de grands corpus du discours politique, de la littérature et de la langue orale.

La linguistique s'intéresse au problème de la modalité à deux niveaux. D'abord elle analyse le concept de modalité de manière générale et cherche à préciser ce que ce terme recouvre. Elle étudie en outre les phénomènes et les marqueurs de modalisation dans les différents langages particuliers. Elle rejoint ainsi dans une certaine mesure la grammaire traditionnelle qui distingue par exemple en français le mode indicatif (mode de la réalité) du conditionnel (mode de l'irréel) ou encore qui mentionne, outre les adverbes de temps, de lieu, de manière, etc., une catégorie d'adverbes d'"opinion" (comme « certainement » ou « peut-être »).

Si la notion de modalité en linguistique, définie comme « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé »¹, semble s'opposer assez clairement à celles de temporalité et d'aspect, ses frontières restent controversées. Outre les modalités aléthiques, déontiques, épistémiques et appréciatives, certains suggèrent des modalités intersubjectives (ordre, conseil, reproche...), bouliques (volonté), implicatives (condition, conséquence...) ou même temporelles; ou encore incluent la négation dans cette catégorie.

Ces recherches sont inséparables de la pragmatique linguistique car la modalité est définie par le locuteur et donc par le contexte d'énonciation.

1.3. Les différents types de modalité

Marc Wilmet considère la modalité énonciative comme le choix offert à l'énonciateur entre assertion, interrogation et injonction (1997 : 451). Mais il considère que cette modalité énonciative contribue à la modalité des énoncés (p.286) au côté d'autres éléments tels que les modes verbaux, les coverbes (auxiliaires de mode), les adverbes modaux portant sur l'énonciation, les incises et, de façon plus inattendue, la personne et l'époque du procès. Si la plupart de ces éléments indiquent le degré de véridicité (p.287) du procès, certains d'entre eux manifestent plutôt un commentaire évaluatif de l'énonciateur. Par ailleurs, dans ce classement, les marques de l'énonciation (personne, repérage temporel et modalité énonciative) sont tout entières envisagées comme relevant de la modalité de l'énoncé.

Même si le concept de « véridicité » invoqué par Wilmet pour justifier l'inclusion des marques de l'énonciation dans les marqueurs de modalité me semble manquer de pertinence, il n'en reste pas moins que la distinction apparemment claire entre modalités de l'énonciation et modalités de l'énoncé est plus fragile qu'il n'y paraît. En effet, adopter une modalité interrogative, c'est certes choisir une certaine attitude vis-à-vis de son allocataire, – et en particulier, comme Ducrot l'a bien montré, lui imposer de répondre – mais c'est aussi faire état d'une incertitude qui affecte l'énoncé. Antoine Culoli analyse ainsi l'interrogation comme une impossibilité de la part de l'énonciateur de valider la relation prédicative, ce qui le conduit à se tourner vers le coénonciateur (1990 : 122). Dans son système théorique, la modalisation s'opère lors du passage de la lexis à l'assertion (1999a : 24) et comprend 4 volets :

- validation ou non de la relation prédicative : assertion (positive ou négative) ou interrogation ;
- modalité de l'événement : s'il n'y a ni certitude ni question au coénonciateur, l'énonciateur « peut exprimer les degrés de sa certitude ou

de son incertitude quant à la réalisation possible de l'événement » (Lévy 2000 : 48) et procéder à une évaluation quantitative des chances de validation de la relation prédicative ;

- modalité de l'énoncé : « l'énonciateur peut aussi exprimer son appréciation personnelle sur l'énoncé » (*ibid.*) et procéder à une évaluation qualitative (affective et appréciative) de la relation prédicative ;
- modalité du sujet : « l'énonciateur émet un avis sur les conditions relatives au sujet grammatical, (comme la volonté, la capacité ou l'obligation) qui soient propices à la réalisation du procès » (*ibid.*) : *Jean veut/doit/peut réussir à ses examens*, ou manifeste une intention d'agir sur l'allocataire ou de l'influencer (*tu dois, tu peux, il vaut mieux*, etc.) par la réalisation d'actes de langage tels que l'ordre, la permission, l'interdiction.

Dans ce modèle, les modalités de type 1 et de type 2 s'excluent, et les modalités de type 3 forment une catégorie assez homogène : elles expriment la réaction affective ou évaluative de l'énonciateur par rapport à un procès qui peut être réalisé ou simplement envisagé. En revanche, on observe que les relations entre les coénonciateurs sont affectées à la fois par les modalités de type 1 et les modalités de type 4, et que, par ailleurs, les modalités de type 2 et 4 ont pour point commun d'évaluer les chances de réalisation du procès (ce qui peut expliquer la polysémie de verbes comme *devoir* ou *pouvoir*), en les rapportant soit aux connaissances de l'énonciateur, soit aux dispositions du sujet de l'énoncé. La démarche qui consiste à distinguer différents modes de validation des procès, si elle permet de préciser la notion très vague d'attitude du locuteur vis-à-vis du procès par laquelle on définit d'ordinaire la modalité, aboutit à un éclatement des emplois des verbes modaux, ainsi qu'à une séparation entre l'interrogation et l'assertion d'une part, l'injonction d'autre part. Si un tel choix peut être argumenté par le fonctionnement très spécifique du mode impératif, il va à l'encontre des classements traditionnels en modalités de phrase d'une part,

modalités d'énoncé d'autre part, et il s'oppose aussi à des classements privilégiant la dynamique interlocutive, tel celui de Charaudeau.

Et en plus ont différents types de modalité :

Valeur aléthique (de "aletheia= Vérité") : le sujet énonce des vérités logiques, c'est-à-dire ce qui relève du domaine du possible/impossible, nécessaire/contingent... Souvent, les énoncés sont d'ordre scientifique exprimant des données indiscutables (chiffres, vérités générales, lois physiques...). Par exemple :

L'eau bout à cent degrés.

Tous les hommes sont mortels.

valeur épistémique : l'énonciateur considère les chances de réalisation de la relation prédicative. Par exemple :

Il doit être en retard.

Il peut arriver aujourd'hui.

valeur déontique : l'énonciateur apprécie la relation prédicative, positivement ou négativement, en fonction de règles pré-établies, d'un code déontologique :

Vous ne pouvez pas garer votre voiture ici. (impossibilité morale mais pas interdiction formelle)

Si vous voulez avoir votre examen vous devez le préparer.

valeur radicale ou intersubjective : cette valeur porte sur les relations entre sujets. L'énonciateur ordonne, autorise etc.

Vous pouvez partir. (permission)

Vous devez être ici avant huit heures. (obligation)

On distingue dans certains cas les adverbes dits « de commentaire » portant sur l'énonciation de ceux portant sur l'énoncé :

Heureusement, il est bien rentré (jugement du locuteur sur le prédicat d'énoncé « il est bien rentré », qu'on peut glosser en : « il est bien rentré et j'en suis heureux »)

Franchement, ce n'est pas une réussite (commentaire du locuteur sur l'ensemble du prédicat d'énonciation, à gloser en : « je vais vous dire franchement ce que je pense : ce n'est pas une réussite »).

Les modalites verbales.

- montre que la notion de « mode » n'est utilisee que pour la conjugaison des verbes et pour decrire les regles d'accord dans le groupe verbal, les seuls "auxiliaires" envisages etant *etre* et *avoir*, font place a la notion de *modalite* mais ils la rattachent au statut de laphrase qu'ils considerent comme ne faisant pas partie de la grammaire au sens strict. C'est egalement la position de Le Goffic, dans sa *Grammaire de la phrase francaise*, qui lui consacre 4 pages pour en souligner les difficultes,mais les modalites verbales proprement dites tiennent peu de place. Depuis 20 ans, le probleme ressurgit periodiquement notamment a propos de l'"aspect" desverbes, et generalement pour conclure qu'il s'agit d'une question lexicale plutot que syntaxique (Gosselin 2010).

A part Benveniste, seuls Gross (1999) et Lamiroy (1999) placent le probleme sur le plan syntaxique. Selon Lamiroy, les verbes *auxiliaires*, autres que *etre* ou *avoir*, se caracterisent syntaxiquement par le fait qu'ils prennent un *complement* infinitif (soit directement associe aeux, soit par l'intermediaire d'une preposition, tout en excluant la complutive). Dans son article de 1965, Benveniste expliquait que les combinaisons de deux (ouplusieurs) verbes peuvent se ranger en trois categories :

- l'expression du temps a l'aide des auxiliaires *avoir* ou *etre* associes a un participe passe : "procede qui confere a la forme verbale composee le trait distinctif de "fait acquis" qui caracterise le parfait" Dans ce cas, l'auxiliaire normal est *avoir*, *etre* etant reserve a un petit nombre de verbes, dont certains admettent aussi *avoir* (il a retourne, il est retourne).

D'apres Benveniste, ces verbes, quand ils sont employes avec l'auxiliaire *etre*, sont intransitifs et appartiennent a la "sphere personnelle". Voici par ordre alphabetique, la liste de Benveniste : *accourir, aller, arriver, deceder, devenir,*

echoir, eclore, entrer, intervenir, mourir, naitre, partir, rester, retourner, sortir, tomber, survenir, venir. Cette liste mériterait d'être complétée, notamment pour tenir compte des prefixations : *dechoir, rentrer, repartir, retomber, revenir*, etc... - la forme verbale passive, ou pronominale, à l'aide du seul auxiliaire *etre* associe à un participe passé (que Benveniste proposait de qualifier *diathèse*, expression qui ne s'est pas imposée). Pour exprimer le passé, cette forme doit faire l'objet d'une "sur-auxiliation" avec "avoir" ("il est blesse" devient "il a été blesse"). Nous proposons que la forme *pronominale* soit également rangée ici ("il s'est blesse")

Les verbes modaux du français font partie de la deuxième catégorie. Ces deux catégories se distinguent par le fait que le sujet grammatical du verbe modal est identique au sujet du jugement de modus, mais que le sujet grammatical de l'auxiliaire de mode ne l'est pas. Bally a signalé que « Les auxiliaires de mode équivalent logiquement à des verbes modaux construits au passif et dont le complément d'agent est implicite ». En d'autres termes, les auxiliaires de mode dans la théorie de Bally sont définis comme des éléments qui manifestent un décalage entre le sujet grammatical et l'agent des effets modaux de la phrase.

Cette voie d'analyse a été poursuivie par Damourette et Pichon. Damourette et Pichon ont testé 5 critères pour définir le phénomène de l'auxiliarité mais ils ont choisi « l'acception égocentrique » comme critère définitif. Plus précisément, leur critère de base porte sur un décalage entre le locuteur et le sujet grammatical dans la structure de la phrase. À titre d'exemple, ils ont analysé l'auxiliaire avoir dans la forme composée. Contrairement à la forme simple qui révèle le temps relié au

Ainsi on voit qu'une catégorie syntaxique est définie par un concept logico-sémantique.

Le concept de modalité n'est pas nouveau, il hérite d'une très longue et très riche tradition en linguistique occidentale. En effet la catégorie de « modalité » a

été introduite dans l'étude du langage dès la naissance de la linguistique en Occident. On peut dire que le concept de modalité.

Les problèmes inhérents à chacun de ces classements tiennent en réalité au souhait sans doute utopique d'embrasser dans une seule catégorie sémantique des opérations très différentes, comme nous l'indique la définition du mot « modalité » que propose le dictionnaire d'analyse du discours de Détrie, Siblot et Verine :

Modalité : en logique, valeur de vérité d'une proposition ; en grammaire, ce terme recouvre trois séries de phénomènes : (i) la spécification des conditions de réalisation d'un procès ; (ii) l'explicitation du point de vue du locuteur à l'égard de tout ou partie de l'énoncé, (iii) l'expression des principaux types d'actes de langage. (2001 : 189)

CHAPITRE II . CONTE, GENRE PRÉCIEUX DE LA LITTÉRATURE

2.1. L'histoire des contes

Le conte est un genre de récit appartenant à la famille de la littérature orale. Il s'agit de l'une des plus vieilles formes artistiques et littéraires connues à ce jour. Si on parle sur des contes, on sourie involontairement. Selon moi tous les hommes grands et petits aiment les contes, aiment écouter les contes, préfèrent raconter les contes.

Donc, les contes ce sont nos histoires, nos cultures, nos arts, nos espoirs, nos reves, nos idees et d'autres.

Maleureusement les petits et les enfants n'ecoutent pas beaucoup de contes par des parents en nos jours. Parce que nous vivons a l'époque de technique, au siècles de l'internet.Nous mettons une conte par le téléphone,.....

Mais je ne veux pas dire que vous ne savez pas les contes raconter des contes.Les ecrivains les conteurs ecrivent des contes modernes et populaires.Si vous pouvez lire des contes,si vous lisez plusieurs contes, vous rajeunissez trop,vous vous reposez bien.

Les contes sont des récits de voie orale, dont l'origine est vraisemblablement antérieure aux civilisations historiques et qui, d'une époque à l'autre, se manifestent parfois dans la littérature écrite sous forme d'adaptation.

Marc Soriano

A vrai dire, comme les citations ci-dessusle conte est une histoire originellement destinée à tous les âges de façon générale mais certains contes peuvent faire écho à des problématiques propres à un âge de vie ou à certains événements de la vie et ainsi peuvent s'adresser préférentiellement à une catégorie de personne.

Lire, écrire, raconter, motiver, réciter, traduire, apprendre et comprendre sont des objectifs essentiels de l'homme. Ils ont été réaffirmés avec force lors de la parution des nouveaux programmes.

Le conte est un genre de récit appartenant à la famille de la littérature orale. Il s'agit de l'une des plus vieilles formes.

Depuis plusieurs siècles et en tout lieu, le conte fait partie de la tradition romanesque qui se diffuse par voie orale. Le mot conte désigne à la fois un récit de faits ou d'aventures imaginaires et le genre littéraire.

Origine du terme « conte », étymologiquement « conte » vient du latin computare qui signifie « dénombrer », « tenir une liste ». Initialement le conte est un récit qui se transmet dans le temps par le biais de l'oralité.

Les contes d'auteurs sont de deux types :

- 1) soit ils sont inspirés par les contes de tradition orale. C'est notamment le cas des contes de Perrault ou des Grimm même si ces derniers affirment n'avoir que transcrit scrupuleusement des contes racontés.
- 2) soit ils sont inventés de toute pièce. Ils sont alors souvent plus récents.

De nos jours, le conte est moins issu d'une transmission orale que d'une tradition écrite. Il est donc plus souvent le fruit d'une création individuelle que d'une tradition collective.

L'histoire des contes oraux peut être entendue de plusieurs manières différentes. Il peut s'agir de l'histoire des différentes versions des contes oraux à travers les siècles. Certaines versions orales font très tôt l'objet d'une captation écrite. Soit que des auteurs aient choisi de les "réécrire", soit que des folkloristes aient opéré des retranscriptions fidèles.

Le conte merveilleux trouve ses origines dans des mythes et des légendes aux motifs universels. Il est resté longtemps dans la tradition orale, en se transmettant de bouche à oreille par des générations de conteurs lors de veillées populaires et familiales.

La plus ancienne trace écrite de récit oral connue à ce jour est l'Epoque de Gilgamesh, rédigée dans la Babylonie des XVIII^e et XVII^e siècles av. J.-C. Pour la première fois, un récit transmis oralement se voit figé sous une forme écrite, signant ainsi l'acte de naissance de la littérature.

La transcription écrite d'un conte en tant que tel la plus ancienne date du XIII^e siècle av. J.-C.. Il s'agit du conte des deux frères, récit égyptien retrouvé sur papyrus. Comme beaucoup de contes issus de la tradition orale, cette histoire a beaucoup voyagé et a connu de nombreuses variantes. On en trouve notamment une version dans le recueil des frères Grimm.

Ensuite, c'est au tour de certains écrivains français de la fin du XVII^e siècle de donner leurs lettres de noblesse aux contes, en offrant une réécriture toujours précieuse, souvent moralisatrice des contes populaires. Le recueil le plus connu de cet âge d'or du conte de fées français est celui de Charles Perrault, intitulé ***Histoires ou Contes du Temps Passé***(autrement appelé Les contes de ma mère l'Oie) et publié en 1697. On lui doit de célèbres versions écrites de Le petit Chaperon Rouge de La Barbe Bleue, de Cendrillon, de La Belle au bois dormant, de Le chat Beaute, de Riquet à la houppe, Le petit Poucet et de Peau d'Ane.Mais les recueils de Madame Marie-Jeanne l'Héritier de Villandon d'Henriette-Julie de Castelnau de Murat, Madame Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, Madame Marie-Catherine d'Aulnoy et plus tard de Madame Jeanne Marie Leprince de Beaumont, populariseront d'autres contes comme Le Nain jaune, La Chatte blanche où La belle et la Bête.Au début du XVIII^e siècle se propage la mode littéraire du conte de fees, qui autorise Antoine Galland, entre 1704 et 1717, à traduire et publier pour la première fois en Occident les Mille et Une Nuits.

Contes de ma mère l'Oye.Son œuvre est réduite car ses Contes de ma mère l'Oye ou Histoires et contes du temps passé, forment un recueil de huit contes merveilleux tous issus du folklore populaire .

La tradition orale a inspiré tout particulièrement, mais de façon différente, Perrault et les frères Grimm. Nous verrons plus loin que cette tradition orale,

transmise de génération en génération, semble avoir gardé un pouvoir structurant sur l'inconscient collectif. Voyons dans quelle mesure Perrault et les frères Grimm ont conservé cet héritage.

Le conte de fées existait cependant déjà sous forme orale et écrite dans la culture populaire. De plus, le conte de fées n'est pas passé directement de la tradition orale populaire à la littérature écrite : on en a d'abord raconté dans les salons.

Chez Perrault, il est certain que tous ses contes à l'exception peut-être de deux (Riquet à la Houppe et La Belle au Bois Dormant) sont issus d'une tradition orale.

Le conte fait partie de la grande famille du récit. Le conte merveilleux m'a paru, de par sa longueur et de par sa structure assez simple à mettre en évidence, répondre le mieux à ces exigences.

Quand on considère l'histoire du conte en tant qu'art oratoire, force est de constater que le conteur traditionnel disparaît au fur et à mesure que l'industrialisation s'impose à toutes les couches de la société, si bien qu'il a quasiment disparu au XX^e siècle dans les sociétés de l'Europe occidentale. Il existe en France des chercheurs qui depuis un siècle ont collecté contes et légendes auprès des derniers témoins de la tradition orale : Geneviève Massignon dans l'Ouest, Alain Laborieux dans le Languedoc, le Dr Peyresq dans le département des Landes, Charles Joisten dans le Dauphiné, Michel Gautier en Vendée, Fabienne Maestracci en Corse, Roger Maudhuy dans le Grand Est, etc.

À la place de la transmission traditionnelle des contes, on trouve à partir des années 1970 un renouveau du conte en tant qu'art du spectacle. Ce mouvement culturel (mené en France entre autres par Bruno de La Salle) s'approprie le résultat des recherches ethnographiques en matière de collecte des contes pour rénover l'art de raconter les histoires.

2.2. Le conte fait partie de la grande famille du récit

Le conte fait partie de la grande famille du récit. Le conte merveilleux m'a paru, de par sa longueur et de par sa structure assez simple a mettre en évidence, répondre le mieux a ces exigences.

Le mot « merveilleux » vient du latin populaire mirabilia, altération de mirabilia « choses étonnantes, admirables ».

Dans un récit merveilleux, l'histoire se déroule dans un passé indéterminé ; le merveilleux réside en grande partie dans la présence de personnages surnaturels et d'objets magiques.

Le conte merveilleux est coupé du réel, le fabuleux ne s'y trouve ni expliqué, ni rationalisé. On le pressent : le merveilleux n'est pas absurde ou insignifiant, il a sa raison d'être. Simplement, aucun déchiffrage, mythique ou structural, ne semble pouvoir le définir totalement. Le merveilleux reste une belle énigme, et c'est peut-être la son sens premier : donner à réfléchir, donner à rever.

Dans la perspective classique, il y a incompatibilité entre le merveilleux et la prose. En effet, le merveilleux est réservé, **du Moyen Age à la fin du XVIII èmeaux** épopées ou poésies versifiées. La littérature médiévale est imprégnée du merveilleux. C'est Perrault qui fut l'un des premiers a s'affranchir de cette règle en publant ses contes même si certains sont encore en vers. Le merveilleux intervient dans les contes a différents niveaux : chez Perrault, il est l'apanage de certains êtres ou objets distincts du monde humain alors que chez les Grimm, les personnages sont beaucoup moins humains dans leurs comportements, ils participent du merveilleux par leur conduite étrange.

Contrairement au fantastique, le merveilleux n'entretient pas d'ambiguité entre ce qui existe réellement et ce qui paraot surnaturel. Le merveilleux ne nécessite aucune justification et se donne pour tel.

Roger Caillois, dans Images, images..., distingue soigneusement féerie et fantastique : « *Dans chaque cas, il y a surnaturel et merveilleux. Mais les*

prodiges ne sont pas identiques, ni les miracles interchangeables » ; alors que le fantastique « *manifeste un scandale, une déchirure, une irruption insolite, presque insupportable dans le monde réel, le féerique est un univers merveilleux qui s'ajoute au monde réel sans lui porter atteinte ni en détruire la cohérence* ». Les définitions des deux genres sont donc en fait opposées. Le fantastique ne peut inquiéter que dans un monde moderne réglé par la science; le merveilleux relève d'un état de civilisation très ancien où rien encore n'est expliqué. Le fantastique installe un climat de peur, d'épouvante dans un monde le plus réaliste possible, alors que le merveilleux sous-tend une histoire heureuse dont on sait d'emblée qu'elle est fictive. Le merveilleux ne cherche pas à rationaliser le surnaturel, à l'expliquer. En revanche, dans le fantastique, le lecteur ne doit pas se sentir d'emblée dans le surnaturel, il doit douter. Le fantastique a atteint son but lorsqu'il provoque un sentiment de malaise chez le lecteur qui découvre un monde inquiétant à mi-chemin entre le monde réel et l'autre monde.

Les frères Grimm avaient déjà eu des intuitions en ce qui concerne la structure du conte. Ils avaient remarqué que les situations étaient souvent les mêmes, que les personnages variaient peu, et distinguaient le “fond”, invariable, de la “forme”, changeante. Mais ce fond n'est jamais défini : on le “sent” par intuition.

Dans son livre Morphologie du conte (Seuil, 1970), Vladimir Propp (1895-1970) définit le conte merveilleux de deux façons selon qu'on l'envisage du point de vue des fonctions ou du point de vue des personnages et c'est alors “un récit à 7 personnages”. Propp est un folkloriste russe qui a inauguré l'analyse structurale du conte. Estimant que toute étude génétique et sémantique du conte nécessite préalablement son étude morphologique, il a étudié les contes merveilleux russes traditionnels, dans lesquels il voit le jeu de "variables" (les noms et les attributs des personnages) et de "constantes" (les fonctions qu'ils accomplissent). Au terme de son analyse, Propp conclut que le conte merveilleux obéit à une structure unique : il établit une liste de trente et une "fonctions" qui s'enchaînent dans un

ordre identique, même si elles ne sont pas toutes présentes dans chaque conte. Organisées en deux séquences, à partir d'un manque ou d'un méfait initial jusqu'à sa réparation finale, ces fonctions constituent le schéma du conte merveilleux russe, et probablement, pensait-il, du conte merveilleux en général. Pour Propp, le terme conte de fées est impropre puisqu'il n'y a pas intervention d'une fée dans tous les contes merveilleux.

Le système de Propp est composé de 31 fonctions qui se retrouvent au moins en partie dans tous les contes :

Séquence préparatoire Première séquence	Deuxième séquence
1. Absence	19. Réparation du méfait
2. Interdiction	20. Retour du héros
3. Transgression	21. Poursuite
4. Interrogation	22. Secours
5. Demande de renseignement	23. Arrivée incognito du héros
6. Duperie	24. Imposture
7. Complicité	25. Tache difficile
8. Manque ou méfait	26. Accomplissement de la tache
9. Médiation	27. Reconnaissance du héros
10. Entreprise réparatrice	28. Découverte du faux héros
11. Départ du héros	29. Transfiguration
12. Première fonction du donateur	30. Chatiment
13. Réaction du héros	31. Mariage ou accession au trône
14. Transmission	
15. Déplacement, transfert du héros	
16. Combat du héros contre l'antagoniste	
17. Marque	
18. Victoire sur l'antagoniste	

Propp définit également, nous l'avons dit, 7 personnages-types ou 7 rôles : Le héros, le faux-héros, le mandateur, l'agresseur, le donateur, l'auxiliaire (l'objet magique, souvent).

« *Les observations présentées peuvent être briuvement formulées de la manière suivante :*

- *Les éléments constants, permanents, du conte sont les fonctions des personnages, quels que soient ces personnages et quelle que soit la manière dont ces fonctions sont remplies.*
- *Les fonctions sont les parties constitutives fondamentales du conte. Le nombre des fonctions que comprend le conte merveilleux est limité.* » Extrait de Morphologie du conte, Points Seuil, 1970.

Le conte fait partie de la grande famille du récit. Comme le souligne Jeanne Michel : « *Le conte est tout d'abord une narration bruve. Mais la narration aussi courte soit-elle est rigoureusement construite* ». D'un point de vue linguistique, c'est un type d'énoncé relatant des faits présentés comme " passés ", et marqué par l'effacement du sujet qui parle, l'emploi de la troisième personne, ainsi que celui du passé simple et de l'imparfait.

Les célèbres conteurs Hans Christian Andersen, A. Propp, Antoine de Saint-Exupéry, Marcel Aymé, Guy de Maupassant, Charles NodierCharles, Gustave Flaubert, Jean-François Marmontel, Auguste Villiers de l'Isle-Adam, Jacques Prévert, Honoré de Balzac, Émil Zola, Alphonse Daudet, Alfred de Musset ont écrit beaucoup de contes, mais l'un des plus célèbres conteurs français Charles Perrault était un écrivain philosophe qui a laissé dans ses contes les traces d'un enseignement hermétique comme le souligne Armand Langlois dans son analyse des contes de Perrault. Il n'était pas un auteur de Fantasy, il n'a jamais prétendu endormir les enfants avec de jolies histoires mais c'était un moraliste qui a utilisé le merveilleux pour éduquer et donner une direction pour l'accomplissement de la

personne humaine. Il a mis par écrit des contes issus du folklore populaire auxquels il a apporté des modifications tel que l'addition de moralités.

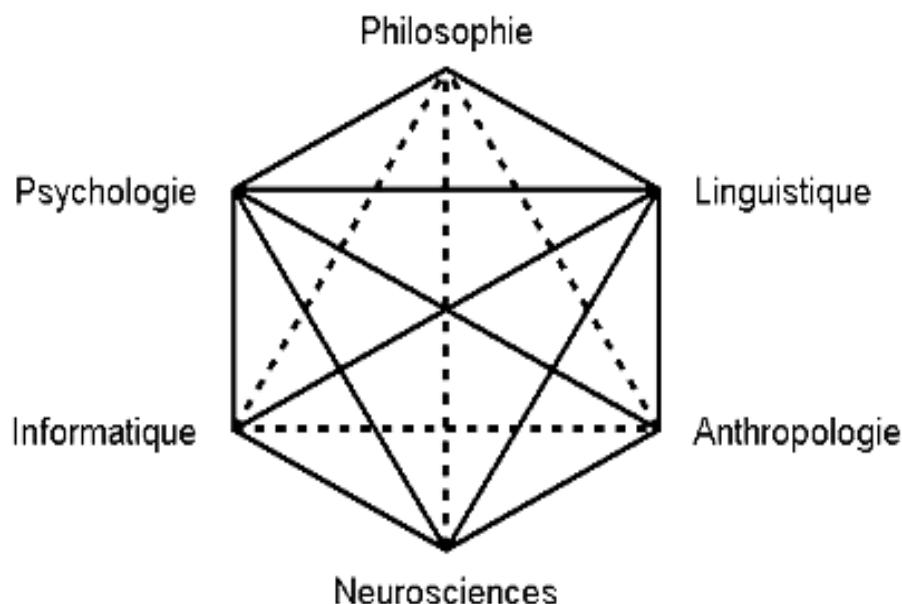
On peut parler très long sur ce conte – perle de notre vie. Je suis la même idée avec conteurs Sénèque et Maurice Jeanneret «La vie ressemble à un conte ; ce qui importe, ce n'est pas sa longueur, mais sa valeur». Sénèque «Il était une fois un homme fidèle, c'est une belle histoire .Il était une fois une femme fidèle, c'est un conte de fées». Maurice Jeanneret

Le conte se situe dans l'intemporel. Alors que la majorité des récits se situent dans un passé daté, le conte appartient à un passé indéterminé, et en général lointain. Les contes commencent en effet par des expressions telles que " Il était une fois... ", " Il y a bien longtemps... ", ou encore " En ce temps-la... ".

Le conte se situe dans un monde sans cadres géographiques précis. En général, les faits se situent soit dans des paysages typiques tels que la foret, la montagne, la mer, la savane etc..., soit dans un lieu de fantaisie.

CHAPITRE III. CARACTÉRIQUE GÉNÉRALE DE LA SCIENCE LINGUISTIQUE

3.1. Sciences cognitives



Les six disciplines scientifiques constituant les sciences cognitives et leurs liens interdisciplinaires, par l'un des pères fondateurs du domaine, G. A. Miller¹. Les traits pleins symbolisent les disciplines entre lesquelles existaient déjà des liens scientifiques à la naissance des sciences cognitives ; en pointillés, les disciplines entre lesquelles des interfaces se sont développées depuis lors.

Les sciences cognitives regroupent un ensemble de disciplines scientifiques dédiées à la description, l'explication, et le cas échéant la simulation, des mécanismes de la pensée humaine, animale ou artificielle, et plus généralement de tout système complexe de traitement de l'information capable d'acquérir, conserver, utiliser et transmettre des connaissances. Les sciences cognitives reposent donc sur l'étude et la modélisation de phénomènes aussi divers que la perception, l'intelligence, le langage, le calcul, l'raisonnement ou

même la conscience. Les sciences cognitives utilisent conjointement des données issues d'une multitude de branches de la science et de l'ingénierie, comme la linguistique, l'anthropologie, la psychologie, les neurosciences, la philosophie, l'intelligence artificielle... Nées dans les années 1950, les sciences cognitives forment aujourd'hui un champ interdisciplinaire très vaste, dont les limites et le degré d'articulation des disciplines constitutives font toujours débat.

En France, où la tradition disciplinaire est forte, la question de leur statut entre en résonance avec des problématiques liées à la structuration de la recherche.

Divers regroupements de chercheurs, mais aussi d'étudiants, s'attachent à valoriser la pertinence et la portée de l'interdisciplinarité en sciences cognitives au travers de sociétés savantes comme *l'Association pour la Recherche Cognitive* (ARCo) ou d'associations comme la Fresco. Si certains contestent le statut des sciences cognitives comme discipline scientifique en tant que telle, d'autres estiment, au contraire, que les sciences cognitives ont dépassé le simple stade d'une accumulation de connaissances pluridisciplinaires et ont donné naissance à deux disciplines autonomes :

- à une science fondamentale, dite science de la cognition, dont les spécialistes, parfois appelés *cogniticiens*², sont réunis en sociétés savantes et publient dans des revues scientifiques internationales transdisciplinaires.
- à un secteur applicatif industriel du domaine de l'ingénierie de la connaissance : la cognitique.

Il est à noter que le singulier *cognitive science* est d'usage courant dans les pays anglophones.

Histoire des sciences cognitives

Il est d'usage de dater la naissance des sciences cognitives de 1956. En effet, cette année voit s'organiser la toute première conférence consacrée à l'intelligence artificielle et à son application à la psychologie, à laquelle

participent les informaticiens Allen Newell, John McCarthy et Marvin Minsky, le mathématicien Claude Shannon, l'économiste et psychologue Herbert Simon, le linguiste Noam Chomsky, les psychologues George Miller et John Swets les neurobiologistes David Hubel et Torsten Wiesel. L'année 1956 est aussi riche en publications fondamentales pour le domaine des sciences cognitives.

Quelques années auparavant pourtant, les conférences Macy organisées à New York par la fondation éponyme à partir de 1942 avaient rassemblé les mathématiciens John von Neumann, Norbert Wiener, Claude Shannon, le neurophysiologiste Warren McCulloch et les anthropologues Margaret Mead et Gregory Bateson dans le but de créer une science générale du fonctionnement de l'esprit.

3.2. Linguistique cognitive

En linguistique et en sciences cognitives, la linguistique cognitive se réfère à une école linguistique qui estime que la création, l'apprentissage et l'usage du langage trouvent leur meilleure explication par référence à la cognition humaine en général.

La linguistique cognitive se caractérise par son adhésion à trois postulats de base. D'abord, elle nie qu'il existe une *faculté linguistique autonome* dans l'esprit ; ensuite, elle considère la grammaire en termes de conceptualisation ; et enfin, elle affirme que la connaissance du langage provient de l'usage du langage¹.

Les linguistes cognitivistes rejettent l'idée que l'esprit humain posséderait un quelconque module unique et autonome dédié à l'apprentissage du langage. Cette attitude s'oppose aux travaux réalisés dans le domaine de la grammaire générative. Bien que les linguistes cognitivistes ne nient pas forcément qu'une partie de la capacité linguistique humaine soit innée, ils refusent l'idée qu'elle soit *séparée* du reste de la cognition. Ainsi, ils affirment que la connaissance des

phénomènes linguistiques – c'est-à-dire les phonèmes, les morphèmes, et la syntaxe – est essentiellement conceptuelle par nature. En outre, ils affirment que le stockage et le mode d'accès ne sont pas fondamentalement différents pour les données linguistiques et pour d'autres connaissances, et que l'usage du langage pour la compréhension fait usage de capacités cognitives similaires à celles qui sont mises en œuvre pour d'autres tâches non linguistiques.

En rompant avec la tradition de la sémantique vériconditionnelle, les linguistes cognitivistes considèrent le sens en termes de conceptualisation. Au lieu d'appréhender le sens par le biais de modèles du monde, ils le voient en termes d'espaces mentaux.

Enfin, les linguistes cognitivistes affirment que le langage est à la fois « incarné » (*embodied*) et « situé » dans un environnement spécifique. Ceci peut être considéré comme une divergence modérée d'avec l'hypothèse Sapir-Whorf, dans laquelle le langage et la cognition s'influencent mutuellement, et sont tous deux intégrés dans l'expérience et l'environnement des sujets.

Parmi les principaux linguistes appartenant à ce courant de pensée, on peut citer Wallace Chafe, Charles Fillmore, George Lakoff, Ronald Langacker, Gilles Fauconnier et Leonard Talmy et Gilles Col.

La linguistique cognitive comprend trois domaines d'études principaux :

- la sémantique cognitive, qui s'occupe principalement de sémantique lexicale
- les approches cognitivistes de la grammaire, concernées surtout par la syntaxe, la morphologie et d'autres domaines traditionnellement plus orientés vers la grammaire
- la phonologie cognitive.

Parmi les aspects de la cognition qui intéressent les linguistes cognitivistes, on peut citer:

- la grammaire de construction et la grammaire cognitive

- les métaphores conceptuelles et la théorie des espaces mentaux (*conceptual blending*)
- les schémas d'images et la dynamique des forces
- l'organisation conceptuelle : la catégorisation, la métonymie, la sémantique des cadres et l'iconicité
- la théorie de l'interprétation (*construal*) et la subjectivité
- les gestes et la langue des signes
- le relativisme linguistique
- les neurosciences cognitives.

Travaux en rapport avec les divers thèmes ci-dessus :

- les modèles computationnels de la métaphore et de l'acquisition du langage la recherche psycholinguistique
- la sémantique conceptuelle, à laquelle s'est attaché le linguiste générativiste Ray Jackendoff, en raison de son *réalisme psychologique* actif et de l'incorporation de la structure et d'images du prototype.

Les linguistes cognitivistes, davantage que les linguistes générativistes, cherchent à assembler toutes ces découvertes en un tout cohérent. Une complication supplémentaire vient du fait que la terminologie de la linguistique cognitive n'est pas entièrement stabilisée, à la fois parce que c'est un champ relativement neuf et parce qu'elle s'interface avec de nombreuses autres disciplines.

Les aperçus et les développements de la linguistique cognitive commencent aussi à être reconnus au niveau de l'analyse des textes littéraires. La *poésie cognitive*, nom sous lequel elle s'est fait connaître, est devenue une partie importante de la stylistique moderne. Jusqu'ici, le meilleur aperçu de cette discipline a été fourni par Peter Stockwell². (Stockwell, Peter (2002). *Cognitive poetics: An Introduction*. London and New York: Routledge)

La linguistique cognitive et grammaire générative

La linguistique formelle et plus particulièrement les travaux de Noam Chomsky ont eu une influence décisive au moment de l'émergence des sciences cognitives à la fin des années 1950. Chomsky s'est notamment élevé contre la conception du langage comme un ensemble d'« habitudes » apprises par observation et conditionnement. Contre cette vision behavioriste, défendue entre autres, par B. F. Skinner, Chomsky défendit l'idée d'une « faculté de langage » s'appuyant sur des dispositions innées : observant que durant l'enfance, on n'est exposé à un trop petit nombre de situations de langage pour pouvoir en inférer les règles sous-jacentes — c'est l'argument dit de « la pauvreté du stimulus »³, Chomsky propose que la compétence linguistique humaine s'appuie, pour se développer, sur une connaissance innée (et implicite) d'une grammaire universelle dont on retrouve la structure formelle dans toutes les langues humaines naturelles.

Héritières des interrogations philosophiques sur le rôle du langage dans la pensée (voir aussi ci-dessous) et prolongeant les théories de Roman Jakobson sur les fonctions non purement communicatives du langage, les sciences cognitives s'intéressent non pas seulement aux processus mentaux de production du langage mais aussi au rôle de ce dernier dans les opérations mentales. Les idées de Chomsky ont ainsi été reprises et développées au-delà de la linguistique par le philosophe Jerry Fodor, dans ses fameuses thèses sur la modularité de l'esprit, la notion que certaines opérations mentales (comme l'application des règles de grammaire) se déroulent de façon automatique et autonomes, et le mentalais, une métaphore d'un langage intérieur dans lequel seraient traduites les opérations mentales.

À la frontière avec l'anthropologie, le rôle du langage dans les représentations mentales est reposé. Les anthropologues Brent Berlin et Paul Kay contestent l'hypothèse Sapir-Whorf selon laquelle le langage et plus précisément les catégories linguistiques conditionneraient plus ou moins fortement les représentations mentales. S'appuyant sur une étude comparée

des termes de couleur à travers les langues, Berlin et Kay défendent au contraire l'idée que cette apparente diversité culturelle dans le lexique est en réalité le produit d'une même structure hiérarchique dans l'organisation de la perception et de la représentation des couleurs ; selon leur travaux, c'est donc l'esprit qui conditionne le langage et non l'inverse.

Le cognitivisme est l'un des deux principaux courants des sciences cognitives qu'il a dominées jusqu'à la montée en puissance du connexionnisme. Il est fondé sur l'idée que l'esprit est une machine de traitement symbolique de l'information (métaphore de l'ordinateur), c'est-à-dire qu'il opère sur des représentations en fonction de leurs propriétés syntaxiques plutôt que de leur signification. Inspirés par les résultats de Turing, de nombreux chercheurs ont en outre admis que ce type de traitements pouvait être réalisé par des machines complètement différentes du point de vue physique et donc que la simulation et la modélisation informatique pouvaient fournir de nouveaux moyens d'étudier le fonctionnement de l'esprit rejoignant ainsi le projet de la cybernétique d'intégrer dans un même cadre théorique l'étude des systèmes naturels et artificiels.

3.3. Nos émotions sont le fruit de nos pensées.

Une cognition, qu'est-ce que c'est?

Le mot "*Cognition*" vient du latin "*Cognito*" signifiant : *une pensée*.

D'un point de vue formel, le terme "*Cognition*" comprend l'ensemble des connaissances, des croyances et des représentations mentales d'une personne ;

Dans un sens plus large, cela inclut également les mécanismes par lesquels cette personne acquiert de l'information (démarches d'apprentissage), la traite, la conserve et l'exploite. Les cognitions sont liées à la perception, à l'éducation, à l'apprentissage, à la mémoire, à l'intelligence, à la fonction symbolique et au langage. Plus simplement, on pourra retenir que nos "*cognitions*" sont nos croyances et nos pensées.

Nos émotions sont le fruit de nos pensées. C'est là le principe premier de la thérapie cognitive : ce n'est pas le monde extérieur qui est la cause de nos émotions et de notre humeur, mais seulement la représentation que l'on en a et les pensées qui nous traversent l'esprit.

Cette idée est en fait très ancienne. Les philosophes stoïciens de l'antiquité l'avaient déjà clairement exprimée il y a deux millénaires (voir Stoïcisme et Thérapie Cognitive). Les fondateurs de la thérapie cognitive, dans la deuxième moitié du 20ème siècle, ont d'ailleurs toujours ouvertement affiché l'influence de la philosophie stoïcienne sur leur théorie.

Si la dépression était la conséquence de conditions de vie difficiles, on devrait en théorie observer des vagues de cas de dépression en période de guerre, ou dans des pays touchés par la malnutrition. Or on constate plutôt le contraire (on se suicide moins en temps de guerre qu'en temps de paix, moins en Afrique qu'en Europe). En fait, il apparaît qu'une grande proportion des personnes souffrant de dépression ont une vie que d'autres pourraient considérer comme a priori satisfaisante, voire enviable : situation financière normale, famille aimante, pas de traumatisme particulier, pas de maladie organique, pas de pression ni de danger marquant.

En fait, la dépression n'est pas causée par l'environnement du sujet, mais par les pensées et les schémas mentaux qu'il emploie pour l'interpréter. C'est donc en apprenant à travailler sur ses cognitions qu'une personne pourra sortir de sa dépression. C'est précisément là le but d'une thérapie cognitive.

Les cognitions étant par nature plus ou moins subjectives, elles peuvent conduire le sujet à une vision approximative, déformée, voire totalement inexacte du monde.

3.4. Le motif de la robe merveilleuse dans des contes

La robe, définie en tant que pièce de tissu ou de peau ouvragée qui recouvre le corps, est un des motifs les plus présents dans les contes merveilleux. au travers de l'étude de contes choisis selon la pertinence de leurs motifs nous étudierons la représentation de la robe dans l'univers merveilleux selon une méthode interdisciplinaire. nous définirons, tout d'abord, les caractéristiques qui confèrent à la robe une dimension merveilleuse, entre plasticité et fonctionnalité magique. nous évoquerons ensuite les fonctions sociales du vêtement et la place qu'il occupe dans l'organisation sociale du monde présenté. par ailleurs, la robe possède une fonction rituelle : elle s'inscrit dans les temps clés de la vie féminine. nous explorerons la place que la robe occupe dans la transmission des savoirs féminins et la construction de soi. en effet, outre le rôle joué dans les rites de passage, la robe, parce qu'elle cache, dévoile ou sublime le corps, instaure des rapports privilégiés à l'autre et à soi-même, elle est un vecteur de séduction et un révélateur d'identité.

Motif.Dans le domaine des études littéraires, iconographiques et ethnographiques, il règne au sujet de la notion de «motif» une telle confusion qu'il est parfois difficile de tracer la frontière entre le «motif», le « thème», l'image, la « figure», le « topos», l'« allomotif», le « motifème», etc. Ce flottement terminologique tient sans doute à la plurivalence du terme. En effet, motif peut tout aussi bien désigner un mot, une phrase, une situation, qu'un objet, une image, un concept ou une idée qui se répète, soit dans la littérature en général (on parle alors de topos), soit au sein d'une même œuvre (où il devient synonyme de leitmotif). Nous proposons de distinguer trois emplois différents du terme dans le champ de la critique littéraire.

Dans sa première acceptation, le motif est entendu comme «cause», «raison», «mobile». En ce sens, on le rencontre notamment en psychologie. L'approche stylistique connue sous le nom de Motiv und Wort, mise de l'avant par L. Spitzer

et H. Sperber, entre autres, analyse ainsi l'œuvre littéraire comme l'expression d'une motivation psychologique ou socio-psychologique et rattache ses traits stylistiques récurrents à la manifestation d'un étymon spirituel. On retrouve également la notion de motif en linguistique avec la motivation comme limitation de l'arbitraire du signe chez Saussure. Dans Figures III, Gérard Genette utilise le terme pour différencier les divers types de comparaison et de métaphore. A l'aide de ce critère, il distingue par exemple la comparaison non motivée («mon amour est comme une flamme») de la comparaison motivée «mon amour brûle comme une flamme» où la chaleur joue le rôle de motif (ground).

Le motif comme unité narrative .La problématique relative à la notion de motif, dans sa deuxième acception, apparaît à la fin du XIXe siècle. Terme traditionnel en histoire de l'art et en musique, le motif a d'abord attiré l'attention des folkloristes qui tentaient de dégager des paramètres fixes pour l'établissement d'une typologie des contes.

En 1910, le savant finnois, Antti Aarne, élaborait un premier essai de classification des contes basé sur la notion de «type» . Cet index, divisé par sujets et par sous-classes de motifs, ne donnait pas cependant de définitions précises de ces deux notions. Dans la même ligne de pensée, Arthur Christensen proposait quelques années plus tard le plan d'un dictionnaire des motifs empiriquement définis comme des épisodes qui captivent l'auditoire par leur étrangeté ou par leur effet comique ou tragique, et qui, par leur caractère dramatique et serré, se retiennent facilement dans tous leurs détails.

3.5. Des différentes versions du conte « Le Petit Chaperon rouge »

Les célèbres conteurs Hans Christian Andersen, A. Propp, Antoine de Saint-Exupéry, Marcel Aymé, Guy de Maupassant, Charles Nodier, Gustave Flaubert, Jean-François Marmontel, Auguste Villiers de l'Isle-Adam, Jacques Prévert, Honoré de Balzac, Émile Zola, Alphonse Daudet, Alfred de Musset ont écrit beaucoup de contes, mais l'un des plus célèbres conteurs français Charles Perrault était un écrivain philosophe qui a laissé dans ses contes les traces d'un enseignement hermétique comme le souligne Armand Langlois dans son analyse des contes de Perrault. Il n'était pas un auteur de Fantasy, il n'a jamais prétendu endormir les enfants avec de jolies histoires mais c'était un moraliste qui a utilisé le merveilleux pour éduquer et donner une direction pour l'accomplissement de la personne humaine. Il a mis par écrit des contes issus du folklore populaire auxquels il a apporté des modifications tel que l'addition de moralités.

Dans *Le Petit Chaperon rouge*, l'héroïne, une fillette, rencontre le loup dans la forêt en allant chez sa grand-mère malade : l'intrigue se déroule en deux séquences, dehors et dedans.

Mais pour les versions asiatiques comme *Soleil et Lune* l'intrigue se déroule en trois séquences, dehors, dedans et encore dehors (sur l'arbre) : dans la première séquence, c'est la mère qui rencontre l'animal sur les collines de la montagne. La rencontre est renforcée par la présence de deux êtres opposés, un faible et un fort, le peuple et le pouvoir. La mère symbolise le peuple exploité, elle ne fuit pas devant le tigre, le pouvoir absolu, même si elle est en danger et perd tout (la nourriture, ses vêtements et enfin son corps) pour rentrer à la maison où l'attendent les enfants dans les versions coréennes. Ces dernières décrivent l'image de la mère sacrifiée au début du conte. On trouve encore facilement cette image du sacrifice de la mère comme un bon modèle dans la société coréenne d'aujourd'hui. Cependant, dans les versions européennes, le rôle de la mère est moins important. Cependant, c'est elle qui met sa fille en danger, comme un

abandon, en lui demandant d'apporter la nourriture à sa mère malade, qui habite « au plus profond de la forêt ». C'est pourquoi Alan Dundes interprète la situation comme un conflit entre deux générations, fille et mère.

Depuis Gustave Doré pour la version de Perrault, et Lisbeth Zwerger pour la version de Grimm, beaucoup d'illustrateurs interprètent la rencontre comme une scène de séduction.

Когнитив белгилар ёки модаллик турлари	Француз тили	Ўзбек тили
Соматизмлар (инсон танаси билин боғлиқ аъзолар: қўл, оёқ, кулок, кўз,тиши. буйруқ, аксиологик, ундов,	Le loup, la voyant entrer, lui dit en se cachant dans le lit sous la couverture : « Mets ta galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi.» Elle lui dit : «Ma mère-grand, que vous avez de grands bras ! – C'est pour mieux t'embrasser, ma fille ! – Ma mère-grand, que vous avez de grandes jambes ! – C'est pour mieux courir, mon enfant ! - Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles ! C'est pour mieux écouter, mon enfant ! – Ma mère-	Бўри бўлса, устига кўрпани тортиб олиб: «Кулчалар билан сариф мойни сандиқчанинг устига қўйгинда , ёнимга келиб ёт», - дебди. «Бувижон, бунча багрингиз кенг!»- дебди у бувисига. – «Сени бемалол бағримга боса олишим учун, қизим». - «Бувижон, оёқларингиз бунча узун!»- «Чопқиллаб югуриш учун, болажоним». - «Бувижон, қулоқларингиз бунча катта!»- «Гапларингни яхшироқ эшитиш учун, қизалоғим»- «Бувижон, кўзларингиз бунча катта!»- «Сени яхшироқ кўриш учун,

	<p>grand, que vous avez de grands yeux ! – C'est pour mieux voir, mon enfant !- Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents !-C'est pour te manger !» (CF, 9).</p>	<p>қизим».- «Бувижон, тишлиарингиз бунча катта!»- «Сени ейиш учун». (ОФЭ, 21-22).</p>
--	--	--

La rencontre entre la mère et le tigre dans les versions asiatiques détermine une confrontation de deux êtres, un faible et un fort, féroce. Mais la rencontre entre la fille et le loup dans les versions européennes ne peut pas se déterminer seulement comme rencontre avec un méchant loup, à cause des caractères ambigus du loup et du Petit Chaperon rouge.

Dans la version de Grimm, c'est le Petit Chaperon rouge qui met les pierres dans le ventre du loup pour le tuer comme Hansel et Gretel tuent aussi la sorcière. Une comparaison entre les versions européennes :

Модаллик турлари	Француз тили	Ўзбек тили
Макон, истак, сабаб, холат.	1. En passant dans un bois, elle rencontra comprene le loup, qui eut bien envie de la manger ; mais il n'osa, à cause de quelques bucherons qui étaient dans la forêt(CF, 6)	Ўрмон оралаб бораётиб бўрини учратиб қолибди. Бўрининг жуда-жуда Кизил қалпоқчани еб қўйгиси келибди , лекин шу яқин орада юрган ўтинчилардан чўчибди. (OFЭ, 20)
Истак, ундов-эмоционаллик	2. Eh bien !dit le loup, je veux l'aller voir aussi(CF, 6)	- Тушунарли,- дебди бўри.- Мен ҳам бувингни бориб кўрмокчиман (OFЭ, 20)

et les versions asiatiques pour le contetype du *Petit Chaperon rouge* Pour conclure, nous avons comparé les histoires du *Petit Chaperon rouge* et de *Soleil et Lune* à travers les mêmes motifs : la rencontre entre l'animal et la femme, la dévoration et la fuite. Cependant les caractères du conte entre versions européennes et versions asiatiques sont très différents à travers chaque culture : on voit l'individualisation en Occident et le communautarisme en Asie à travers le nombre des enfants. La rencontre entre l'animal et la femme est caractérisée souvent comme celle de deux sexes différents en Occident mais en Asie, c'est la mère rencontrant l'animal qui montre la confrontation entre le peuple et le pouvoir oppressant. Dans certains pays comme en Corée ou au Japon, ce contetype se caractérise par l'immortalisation des enfants comme mythe ou légende après qu'ils ont réchappé des dangers.

Maintenant nous donnons les catégories grammaticales du mode en français moderne, les catégories grammaticales du mode dans des contes, employement des catégories modales dans des contes, les particularités des catégories modales, l'absence de la classification sémantique.

I Exemples :

On donna pour Marraines à la petite princesse toutes les Fées qu'on <i>pût</i> trouver dans le Pays (il s'en trouva sept) (C.P.B.B.D. , 97)	Бешик түйига мамлакатдаги барча сөхграр париларни таклиф қилибдилар. (Ш.П.О.Ф.Э., 4)
Elle a pensé que la oieille fée <i>pouvait</i> donner un fâcheux don à la petite princesse .(C.P.B.B.D. , 98)	Уярамасялмогизжаккималикагаёмонни ятқылсакеракдебўйлабди.(Ш.П.О.Ф.Э., 5)
Quand on est sorti de table, cette fée s'est cachée derrière la tapisserie afin de parler la dernière et de	Унингшумниятининголдиниолишмақса дидахамдаенгохиргибўлибсўзолишуучун секингинадарпардаорқасигаберкинибол

pouvoir réparer le mal. (C.P.B.B.D. , 98)	ибди. (Ш.П.О.Ф.Э.,5)
Personne ne pouvait se faire un passage au travers du bois. (C.P.B.B.D. , 102)	Сөхграрпарибуишларнингбарчасинимал иканингуйқусиниҳечкимбезовтақилмаси н, ёмонниятликишиларқасргакираолмасин дебамалгаоширганиравшанекан. (Ш.П.О.Ф.Э., 9)

3.6. Les types de modalité dans des contes

Il y a depuis longtemps que le problème de modalité attire l'attention non seulement des philosophes et des représentants des sciences naturelles, mais aussi des linguistes de tous les époques. On peut noter beaucoup de controverses sur ce problème.

A vrai dire, comme les citations ci-dessus *le conte est une histoire* originellement destinée à tous les âges de façon générale mais certains contes peuvent faire écho à des problématiques propres à un âge de vie ou à certains événements de la vie et ainsi peuvent s'adresser préférentiellement à une catégorie de personne.

Le conte est un genre de récit appartenant à la famille de la littérature orale. Il s'agit de l'une des plus vieilles formes.

Depuis plusieurs siècles et en tout lieu, le conte fait partie de la tradition romanesque qui se diffuse par voie orale. Le mot conte désigne à la fois un récit de faits ou d'aventures imaginaires et le genre littéraire.

Модаллик турлари	Француз тили	Ўзбек тили
Аксиологик, истак, мумкинлик, инкор	1. Une des ses voisines, dame de qualité, avait deux filles parfaitement belles. Il lui en demanda une en mariage, en lui laissant le choix de celle qu'elle voudrait lui donner. Elles ne voulaient point toutes deux, et se le renvoièrent l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eût la barbe bleue.(P.92).	1.Бир бадавлат киши бўлган экан. Шу одамга қўшни хотиннинг бир биридан соҳибжамол икки қизи бор экан.Кўк соқол шу қизларнинг бирига уйланмоқчи бўлибди ва қўшни хотинга истагини билдирибди . Бироқ опа сингиллар бу бадбашара одамга тегишни истамабдилар. (ОҒЭ, 24)
Ман этиш, шарт. Зарурият, ҳолат	2. Je vous défends d'y entrer, et je vous le défends de telle sorte, que, s'il vous arrive de l'ouvrir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre de ma colère. (P.93).	2. Ҳамма хоналар ... ихтиёргизда, лекин ҳужрага киришни сизга ман этаман , ёдингизда бўлсин, агар у ерга киргудек бўлсангиз, сизни ҳеч ким ва ҳеч нарса қаҳримдан кутқара олмайди (ОҒЭ, 25)

Темпораллик, интевсивлик, аксиологик, мумкинлик,	2. Cependant il en vint un si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait, qu'elle ne put s'empêcher d'avoir de	2.Кунларнинг бирида жуда бадавлат , қудратлива оқилшаҳзодат ўнғ ичмалика гауийланиши стагини биди лдирибди (ОҒЭ, 68).
--	---	--

истак	la bonne volonté pour lui(87)	
Шарт, мумкинлик	5. Si ce n'est que cela , madame, qui vous afflige, je puis aisément mettre fin à votre douleur.(p.86-87).	5. “Маликам, сизни паришон қилаётган нарса шугина бўлса, ушбу иллатдан осонгина халос қилишим мумкин ” (ОФЭ, 66).

Модаллик турлари	Ўзбек халқ эртаклари
Шарт, императив,	1. Бу ишни қилиб кетганингдан кейин сенга яна бир шартим бор. Бу шартим шуки, Хотамтойнинг бошини кесиб келтирасан. Унинг битта яхши оти бор , шуни ҳам олиб келасан. Ана шундан сўнг сенга қизимни бераман(ББЭ ,20)
Физиологик ҳолат, шарт, буйруқ, эгалик	2. Подшо Муқбилга баравар келолмаслигига кўзи етиб, унга мана шу хатни юборибди: - Эй паҳлавон йигит! Қизимни сенга беришга розиман. Лекин бир шартим бор: икки қўлингда тўрттадан саккизта йўлбарсни етаклаб келасан. Агар шу шартимни бажарсанг қизим сеники!(ББЭ ,20)
Темпораллик, мавжудлик, шарт,	3. Бир бор экан, бир йўқ экан, қадим замонда бир подшо ўтган экан. Унинг оламда биттаю битта қизи бор экан. Жуда кўп ерлардан совчи келибди. Лекин қиз кимки менинг учта шартимни бажарса, шунга турмушга чиқаман, депти. Унинг шартларининг биринчиси - кимки от билан нарвонга чиқса, иккинчиси - минг қадамдан тангани урса, учинчиси - маликанинг исмини топиши керак экан. Жуда кўп аслзода йигитлар бу шартларни бажаролмай бошларидан жудо бўлибдилар(ЎҲЭПиржавши, 130).
Шарт, буйруғ, мавжудлик, миллий	4. Подшо болага: -Сен менинг қизимни олишга келган бўлсанг, учта шартим бор. Шу шартларни бажара олмасанг, каллангни оламан . Кўй, уринма, йўлингдан қолмай кетавер,- дебди. Бола подшоҳга: -Шартингизни

бойлик: <i>тилла</i>	<p>айтинг, бажараман,- дебди. Подшо: -Учта шартдан бири - қирқ қоп тариқни ерга септириб бераман, битталаб териб берасан; иккинчи шартим - отамдан қолган иккита бўрдоқи ҳўқизим бор. Шуларнинг гўштини эрталабгача еб, суягини келтириб берасан; учинчи шартим - дарвозага яқин жойда отамдан қолган тўрт пудлик кўза ерга кўмилган, оғзи очик, ичида ҳеч нарса йўқ. Шунинг олдидан ўтиб, қайтгунинггача ичида тилла қайнаб турсин. Мана шу шартларимни бажарсанг, қизимни бераман,- дебди.(ЎХЭ, ҚИРҚ КУЁВ, 204).</p>
Мавжудлик, миқдор, истак, розилик, макон, темпораллик, буйруқ	<p>5. Бир подшонинг қирқўғли бор экан. Бир куни подшо ўғлини уйлантироқчи бўлибди. Мен қизларимни беришга розиман, лекин бир шартим бор, подшоҳингиз ўз мамлакатидан менинг мамлакатимгача бўлган олти ойлик йўлга ариқ қаздириб, ўз сувини менга қўшсин,- дебди(ББЭ,42).</p>

Модаллик турлари	Француз тили	Ўзбек тили
Эҳтимоллик, мумкинлик,	<p>1.Une des jeunes fées, qui se trouva auprès d'elle, l'entendit ; et, jugeant qu'elle pourrait donner quelque facheux don à la princesse, alla dès qu'on fut sorti de table, se cacher derrière la tapisserie, afin de parler la dernière(CF, 37).</p>	<p>1. Униг ёнгинасида ўтирган париларнинг ёшроғи буни эшишиб қолибди ва ярамас ялмоғиз жажжи маликага ёмон ният қилса керак деб ўйлаб, унинг шум ниятининг олдини олиш мақсадиди хамда энг охирги бўлиб сўз олиш учун секингина дарпарда орқасига беркиниб олибди. (ОҒЭ, 5).</p>
Темпораллик, истак,	<p>2. Elle y alla quelques jours après, et dit un soir à son maître d'hôtel :»Je veux manger demain a mon diner la petite Aurore . – Ah !</p>	<p>2.Бирнечакунўтгач, қироличанингўзиҳамўшаергабо рибдиваэшикоғасига:” Эртагакечкиовқатганабирам То нгнипиширинглар” – дебди. –</p>

	madame, dit maître d'hôtel – Je le veux , dit la reine (et elle le dit d'un ton d'ogresse qui a envie de manger de la chair fraîche), et je la veux manger à la sauce Robert». (CF, 45).	“Нималардеяпсиз, Маликам “дебдиэшикоғаси. –”Ихтиёrim шу, дебди киролича (у бу сұзларни янги гүшт егиси келаётган одамхұрларга хос бўлган қатъият билан айтибди), дастурхонга уни қўзиқоринли ҳамда қалампирли қайла билан тортинглар”. (OFЭ, 15).
Темпораллик, истак	3. Huit jours après, la méchante reine dit à son maître d'hôtel »Je veux manger à mon souper le petit Jour». Il ne répliqua pas, résolu de la tromper comme l'autre fois (CF, 45-46).	3. Орадан бир ҳафта ўтгач, ялмоғиз қиролича яна чорбоққа келибди ва эшик оғасига: “Кечки овқатга Кунни емоқчиман ”, - дебди. (OFЭ, 15).
Темпораллик, истак, буйруқ	4. Cela était fort bien allé jusque-la ; mais un soir, cette méchante reine dit au maître d'hôtel »Je veux manger la reine à la même sauce que ses enfants»(CF, 46).	4. Ҳамма нарса күнгилдагидек кетаётган экан-у, лекин кунларнинг бирида одамхұр қиролича яна чорбоғда пайдо бўлибди ва эшик оғасига: “Энди менга яна аввалгидака қайлада маликани пишириб берасан ”, - дебди.(OFЭ, 15).

Tu peux te flatter d'être enormement laid! Dirent les canards sauvages ; mais cela nous est égal, **nous ne voulons** que *tu épouses* personne de notre famille.

(«Le Canard »)

Je ne veux pasque vous parliez de moi.

(«Le Canard »)

Je ne veux ps que tu y ailles.

(«Les Fees »)

Je ne veux pas que *tu troubles* mon bonheur.

(«Riquet a la Houppe »)

Je ne veux pas que *tu me touches*.

(«Un bon petit diable »)

Je ne veux pas que *vous mouriez*.

(«Les Fleurs de la petite Y da »)

Je ne veux pas que *tu revoies* cet homme et que *tu l'epouses* cette fille, -
avait dit l'aine.

(«La fleche fratricide de Ribeauvelle»)

Je ne veux pas que *tu la mettes* en colere aujourd’hui, dit-il, demain, a la
bonneheure.

(«Un bon petit diable »)

Je ne veux pas que *tu insultes* Juliette.

(«Les Fees »)

Je veux que *tu me dises* ou demeure ta Mere-grand.

(«Le petit chaperon rouge »)

“**Je veux** que *tu fusses* bien loin de la Maison.

(«Le Canard »)

Votre discours me donne une terrible envie, **je veux** que *vous amenez* cet
homme.

(«Joconde »)

Je veux que *tu prennes* le plus grand equipage.

(«La Belle aux cheveux d’or »)

Je veux que *vous fassiez* le voyage de la montagne d’Utumcuna.

(« Histoire du vase des trois metaux »)

Je veux, lui dit-il, que *tu envoies* des matrons demander pour moi la Fille de Lion.

(«La Fille de Lion »)

Je veux que *tu ailles* au monastere de Balma. Tu y trouveras une petite fille aveugle.

(«La legende de Sainte Odile »)

Je veux que *vous chantiez* devant moi.

(«Le Rossignol »)

Je veux que *tu me le presentes* ce soir.

(«Le Rossignol »)

Je veux que *tu montes aussi* haut que possible.

(«La bergere et ses deux filles »)

Je veux que *tu trouves* la retraite la plus sauvage.

(«La legande de Sainte Odile »)

Je veux que *vous traversiez* la mer, sans trouver aucune ile ou vous puissiez passer la nuit.

(«Les cygnes »)

He bien ! **Je veux** que, le 4 novembre prochain, *tu nous fasses* un repas semblable.

(«Un bon cosaque »)

Monsieur, **je veux** que *vous m'apportiez* la bague de fee, sans laquelle je ne me marierai jamais.

(«La Belle aux cheveux d'or »)

Ils sont tout gentils excepte celui-la, il n'est pas bien venu ; **je veux** que *vous puissiez* le refaire.

(«Le Canard »)

Ma fille est malade, -dit le Roi, **je veux** que *vous apportiez* la pomme die vie pour la guerir.

(«Histoire du vase des trois metaux »)

Vraiment, je m'en avise ; **je veux** que *tu ailles* le mettre dans la tour avec les fers aux pieds et aux mains.

(«La Belle ux cheveux d'or»)

Je veux que *tu ailles* me querir une bouture du pommier de vie. En recompense, a ton retour, je redigerai l'acte de succesion a mon trone en ta faveur.

(«Une semaine du petit elfe Ferme l'Oeil »)

Je veux que *vous ne me tutoyez* pas.

(«L'Ombre »)

Tiens te voila dix sous ... **je veux** que tu commences a travailler comme tes freres.

(«Un bon petit diable »)

Je veux que *tu prennes* mes malheurs au serieux.

(«Le Prince »)

Il faut aimer Riquet a la Houppe, c'est mon nom, **je veux** que *vous m'epousiez* ; c'est la condition que je vous impose, songez-y si vous pouvez.

(«Riquet a la Houppe »)

Je veux que *tu te retrouves* ici sur le pont, dans un an et un jour.

(«Un bon petit diable »)

Je veux que *vous demeriez* aupres moi.

(«Histoire du vase des trois metaux »)

Je veux que *tu me soutiennes*; accompagne-moi, mon frere, comme tu m'accompagnais en beaux jours.

(«La fleche fraticide de la Ribeauville »)

Je veux que *tu laisses* vivre ces reptiles, ils ne feront plus de mal maintenant.

(«Richardis d'Alsace »)

Je veux que *tu donnes* l'exemple.

(«Le Taureau blanc »)

Mademoiselle, **je veux** que *vous me disiez* par ou je pourrais trouver la porte de derriere de ce logis.

(«L'oiseau blanc »)

Je veux que *tu me donnes* plusieurs jours pour reflechir.

(«Richardis d'Alsace »)

Mon pere, **je veux** que *vous me pren iez* a la guerre.

(«La princesse metamorphosee en souris »)

Je veux que vous, Madame, *restiez* tranquille et ne vous inquietiez de rien.

(«Un bon petit diable»)

En attendant, Juliette, **je veux** que *ailles* faire a ta petite soeur.

(«Un bon petit diable »)

Je veux, lui dit-il, que *tu me maries* a une seconde femme.

(«La Fille de Lion »)

Maintenant **je voudrais** que *tu marches* vite, pour que tu ne prennes pas froid.

(«Un bon cosaque »)

Je voudrais que *tu reposes* aux Aliscamps.

(«Le pelerinage des Aliscamps »)

Je voudrais que *tu grdes* tout cela pour toi.

(«Un bon petit diable »)

Je voudrais que *tu attendes* ici trois jours, et puis tu peux revenir a ton Palais.

(“La Fille de Lion”)

Je voudras que *tu retiennes* bien les mots dont je me servirai pour preparer un elixire que tu emporteras a terre avant le point du jour.

(«Tresor des Feves et Fleur des Pois »)

Amene-moi cette femme, **je voudrais** que tu l'epouses.

(«Un Canard »)

Je voudrais que *vous m'entendiez*; par pitie pour vous-meme. Prenez garde. Le piege est sous vos pas.

(«La Veuve et ses deux Filles »)

Je vous suis bien obligee, ma soeur, repond Vermeille, **je voudrais** que *vous restiez* ici encore quelques jours.

(«La cloche et le violon »)

Je voudrais que *vous fassiez* connaissance avec les forets et les villes.

(«Tresor des Feves et Fleur des Pois »)

Je voudrais que *tu te soulettes*; il n'y a rien a dire. («Les Fees »)

Il y a depuis longtemps que le problème de modalité attire l'attention non seulement des philosophes et des représentants des sciences naturelles, mais aussi des linguistes de tous les époques.

Nous savons que les verbes modaux sont des verbes français qui expriment la signification de la modalité. Notre travail est consacré à l'étude profonde de ce problème, à la comparaison de l'emploi de ces verbes à montrer ses traits

typiques et distinctifs et se compose de l'introduction, de trois chapitres, de la conclusion, du résumé et de la liste des œuvres utilisés.

La conclusion contient tous les résultats de nos recherches sur l'emploi et la catégorie sémantique de modalité du verbe "vouloir", "savoir" "devoir", "pouvoir" et font leurs analyse des catégories grammaticales du mode en français moderne, employement des catégories modales dans des contes, les particularités des catégories modales, et apprendre bien les problèmes du mode.

CONCLUSION

Dans cette recherche, nous considérons que certaines des façons possibles l'analyse de la catégorie de la modalité à plusieurs niveaux. On a considéré la catégorie a un immense champ d'étude, comme des facteurs linguistiques et extra-linguistiques mis à jour l'attitude du locuteur à l'information sont extrêmement diverses.

Aujourd'hui, le perfectionnement de l'organisation de l'apprentissage continu des langues étrangères en tout degré du système éducatif national a apparu comme une demande de l'actualité, de même la formation permanente des enseignants et leur équipement avec de modernes matériels éducatifs et méthodologiques.

Quand on parle de la richesse de n`importe quelle langue, tout d'abord on entend par cela la diversité des procédés expressifs que cette langue possède. Grâce à ces procédés la langue devient plus imagée, plus forte, flexible, pleine d'émotion, capable de rendre toutes les nuances de la pensée humaine.

La grammaire fonctionnelle, qui est réalisée en conformité avec la présente étude, intègre des fonctions lexicales, morphologiques et syntaxiques linguistiques basées sur une communauté de leurs fonctions . En raison de l'interaction inter- couche dans la langue survenir connexion associative paradigmique et créer les conditions d' une plus précis , la compréhension globale de la matière , sa différenciation fonctionnelle - sémantique .

En Examinant des fondements théoriques de l'étude de la modalité dans le premier chapitre de notre étude on peut faire les conclusions suivantes:

Les chercheurs modernes ne sont pas venus à un avis unanime sur la définition de la modalité. Une grande influence sur le développement de la théorie de la modalité de traitement fourni par la modalité académicien VV Vinogradov, qui leur est donné en 1950.

En français, il existe deux modalités de classification les plus communs. Certains linguistes (VV Vinogradov, 1958) distinguent modalité objective et

subjective - et l'évaluation probabiliste de la valeur modale examinés sous la modalité subjective. D'autres linguistes (AA Musatov, 2009) isolés modalité aléthique, déontique (en grande partie double emploi avec l'objectif) et épistémique.

La modalité épistémique est souvent définie comme la probabilité d'expression linguistique de ce qui peut arriver / passe / s'est passé d'une situation hypothétique dans l'un des mondes possibles, qui sert de point de départ pour l'évaluation de référence (valeur par défaut est le monde réel - plus précisément, son interprétation de l'enceinte).

La modalité de traitement est d'un intérêt dans les œuvres de MK Sabaneyeva. Elle définit deux types de modalité: «contenu de modalité» et «modalité d'expression. L'auteur insiste sur le fait que ces deux modalités devraient être strictement séparés, car ils «ne font pas tout paradigme, une seule catégorie fonctionnelle-sémantique.»

E. Benveniste propose sa théorie de la modalité, qui est différente de la compréhension des modalités auteurs ci-dessus. Il vient du fait que la fonction de communication principal est dit - le message, demander motivation. Ces caractéristiques se reflètent dans l'expression des modalités de la parole dans la phrase.

L'étude des travaux de linguistes célèbres, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y a pas unanimité parmi eux sur la question de savoir si le désir (volonté) valeur modale.

Nous avons également examiné la conception modale volontaire négative. Déni rejoint le verbe modal, mais sémantiquement déni peut demander à modal, et le verbe propositionnelle. Dans cette recherche, nous considérons que certaines des façons possibles l'analyse de la catégorie de la modalité à plusieurs niveaux. On a considéré la catégorie a un immense champ d'étude, comme des facteurs linguistiques et extra-linguistiques mis à jour l'attitude du locuteur à l'information sont extrêmement diverses.

BIBLIOGRAPHIE

1. I.A.Karimov Décret №1875. « Perfectionner le système d'enseignement des langues étrangères dans le pays »2012, 10 dec.
Abduazizov A.A. Tilshunoslik nazariyasiga kirish.Toshkent, “Sharq”, 175 b.
2. Abdurazakov M.A. Semanticeskaya struktura viskazivaniya (Semanticheskiye tipi subyektov i predikatov): Avtoref. dis. ...dokt. filolog. nauk. – M.: 1985. - 28 s.
3. AlimbekovA. ”Eraklar haqida” O`quv qo`llanmasi. Toshkent - 2005
4. Bally CH. Syntaxe de la modalité explicite // cahiers F. De Saussure. №2, 1942-410p.
5. Benveniste E. Problème de linguistique générater. P., Adrien-Maisonneuve, 1981,-286p.
6. Brunot F. La pensée et la langue: Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français. - P.; Masson, 1965.-982p.
7. Courtès, Joseph, Le conte populaire: poétique et mythologie, P.U.F., 1986.
8. Dictionnaire de l'Académie Française de 1694 .
9. Dictionnaire des littératures de langue française, Bordas, 1987.
10. A Preiss, Dictionnaire des littératures de langue française, Bordas, Paris, 1984).
11. Dominique Pir. Article Dominique Pir, du 12 décembre 2000
12. Greimas A.J. Sémantique structurale : recherche de méthode.. - P., " Larousse, 1966.-262p.
13. Gross Maurice (1999), "Sur la définition d'auxiliaire du verbe", Langages, 135, p 8-21.
14. Greimas A.J. Pour une théorie des modalités. Langage, №43, 1976.
15. Hériaux, M. (1980), Le verbe impersonnel en français moderne, thèse d'Etat, Champion, Paris
16. Larousse dictonnaire - P.', 1994.-848p.

17. Le Petit Rober, - P.; 1993.
18. Le Petit Larousse, - P.; 2000.
19. Маматов А.Э. Языковая картина мира как когнитивный феномен // Хорижий тил таълимининг когнитив-прагматик тамойиллари. – Самарқанд, 2007. – Б.9-10.
20. Meunier A. Modalités et communication // Langue française, №21, 1974,- 124p.
21. Perrault Ch: Les contes français; Praha: Garamond 2005, ISBN, 80-86955-00-1, 148 s.).
22. Pottier B. Sur la formulation des modalités en linguistique . - P.; Delarge, 1976-291p.
23. Propp, V: Morfologia rozpravky; Bratislava: Tatran 1971.
24. Théorie sur le conte : <http://mathieumartin.nbed.nb.ca/25/07/07>.
25. Charles Perrault. Contes Grands ecrivains. P., 1984.
26. Daudet Alphonse. Tartarin de Tarascon. Paris, Gallimard, 1979.
27. Maupassant Gui de. Contes et nouvelles choisies. Moscou, Editions du Progrès, 1974.
28. Mérimée Prosper. Nouvelles.. M., Pravda, 1982.
29. Rolland R. Jean Cristophe. II-p. M., 1957
30. Сафаров Ш. Когнитив тилшунослик. – Жиззах: Сангзор, 2006.
31. Ёкубов Ж.А. Модаллик категориясининг мантиқ ва тилда ифодаланиш хусусиятлари. Доктр. дис. Тошкент, 2007. - 315 б.